

Nos Honoraires Transaction en Mandat Pépité

< 100.000€	5.500€ TTC
100.001€ à 150.000€	6.500€ TTC
150.001€ à 200.000€	7.500€ TTC
200.001€ à 300.000€	9.500€ TTC
300.001€ à 450.000€	13.500€ TTC
450.001€ à 550.000€	15.500€ TTC
550.001€ à 750.000€	3% du prix de vente TTC
750.001€ à 1.150.000€	4% du prix de vente TTC
> 1.150.001€	5% du prix de vente TTC

+ 1500€ d'honoraires en Mandat Simple

Nos Honoraires sont à la charge du vendeur

Nos Honoraires Location

Selon la réglementation en vigueur, en zone tendue

- **HONORAIRES CHARGE BAILLEUR :**
10€/m² de superficie habitable

3€/m² de superficie habitable pour l'état des lieux

- **HONORAIRES CHARGE LOCATAIRE :**
10€/m² de superficie habitable

3€/m² de superficie habitable pour l'état des lieux

La part du locataire est plafonnée par décret à 10€/m² de la superficie habitable du logement, pour l'état des lieux la part du locataire est plafonnée à 3€/m².

Autres

Terrain : 6% du prix de vente TTC



Mandat sans engagement de durée minimum en Mandat Pépité

